



NATIONS UNIES  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

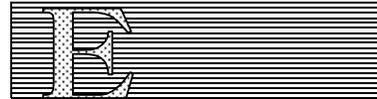


UNION AFRICAINE



BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Réunion régionale africaine de consultation  
sur les objectifs de développement durable



Addis-Abeba, Éthiopie  
31 octobre – 5 novembre 2013

Distr. générale

E/ECA/SDG/Inf.1  
6 septembre 2013

Français  
Original: anglais

## Aide-mémoire



## I. Historique

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20), qui s'est tenue à Rio de Janeiro du 20 au 22 juin 2012, a été un grand moment de la poursuite du développement durable et de la définition de résultats concrets aux niveaux mondial, régional et national. La Conférence a adopté un document final intitulé « L'avenir que nous voulons », que l'Assemblée générale des Nations Unies a fait sien dans sa résolution 66/288. Cette résolution a donné une forte impulsion au suivi et à la mise en œuvre des engagements convenus par les chefs d'État et de gouvernement et les représentants de haut niveau réunis à la Conférence Rio+20.

La définition d'objectifs de développement durable (ODD) est l'un des engagements essentiels convenus à la Conférence Rio+20. Leur nécessité impérieuse procède de leur utilité pour la poursuite d'une action ciblée et cohérente en faveur du développement durable. Les ODD ont pour but de faire avancer le développement durable grâce à une meilleure intégration de ses trois dimensions: économique, sociale et environnementale. Le but est d'orienter et de favoriser les transformations envisagées dans le document final de Rio+20, en faveur de processus axés sur les droits, équitables et sans exclusive, qui permettent d'améliorer la viabilité aux niveaux mondial, régional, national et local (Première contribution du Secrétaire général de l'ONU aux travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur les objectifs de développement durable).

La Conférence Rio+20 n'avait pas fixé d'objectifs spécifiques, mais indiqué qu'ils devraient être en nombre limité, ambitieux et faciles à faire comprendre. Elle avait souligné entre autres qu'ils devraient respecter pleinement les Principes de Rio, et tenir compte, de manière équilibrée, des trois volets du développement durable et des liens qui existent entre eux. La Conférence avait reconnu l'importance et l'utilité d'un ensemble d'ODD qui tiendraient compte de la différence de contexte, des ressources et des priorités de chaque pays, s'appuieraient sur les engagements déjà pris, et contribueraient à la mise en œuvre intégrale des textes issus des grandes réunions au sommet consacrées aux questions économiques, sociales et environnementales. Elle avait également indiqué qu'ils devraient être conformes et intégrés au programme de développement de l'Organisation des Nations Unies pour après 2015, de façon à contribuer au développement durable et à faciliter la mise en œuvre et l'intégration de ces activités à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies. Elle avait en outre prévu de faire évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et établir des cibles et des indicateurs, compte tenu de la différence de contexte, des ressources et du niveau de développement de chaque pays.

Cela étant, la Conférence a résolu de mettre en place un mécanisme intergouvernemental transparent et participatif concernant les objectifs de développement durable, ouvert à toutes les parties prenantes, afin de formuler des objectifs de développement durable de portée mondiale devant être adoptés par l'Assemblée générale. C'est ainsi que l'Assemblée générale a créé le 22 janvier 2013, par sa décision 67/555 (A/67/L.48/Rev.1), son Groupe de travail à composition non limitée sur les objectifs de développement durable, composé de 30 représentants présentés par les États membres des cinq groupes régionaux de l'Organisation des Nations Unies. Le Groupe de travail est coprésidé par le Kenya et la Hongrie. Les États membres ont décidé d'utiliser un système de représentation géographique, qui fait que la plupart des sièges du Groupe de travail sont occupés par plusieurs pays ayant les mêmes vues. Les membres africains du Groupe de travail sont les suivants: Algérie/Égypte/Maroc/Tunisie, Ghana, Bénin, Kenya, République-Unie de Tanzanie, Congo et Zambie/Zimbabwe. Le Groupe de travail soumettra une proposition d'objectifs de développement durable à l'Assemblée générale de l'ONU, pour examen et suite à donner.

## **Consultations africaines sur les ODD**

La Conférence Rio+20 a prié le Secrétaire général de l'ONU de faire en sorte que l'ensemble du système des Nations Unies apporte aux travaux sur les ODD les contributions et le soutien voulus. La Conférence a donc prié aussi les divers organes de l'Organisation des Nations Unies d'aider, dans le cadre de leurs mandats respectifs, les commissions économiques régionales à rassembler et compiler des données nationales afin de soutenir cette initiative mondiale.

En activité de suivi des résultats de la Conférence Rio+20, la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (CEA) a organisé en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAD) et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES), la Réunion d'application régionale africaine qui s'est tenue en novembre 2012. Elle était chargée de délibérer sur les principaux textes adoptés à la Conférence Rio+20 et leurs incidences pour l'Afrique. Cette réunion multipartite dont les participants étaient des spécialistes des dimensions économique, sociale, environnementale et de gouvernance du développement durable, a adopté le Document final de la Réunion d'application régionale africaine en vue des processus de suivi de la Conférence Rio+20, notamment de la vingtième session de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD). Ce document final constitue avec d'autres la contribution collective de l'Afrique à la vingtième session de la Commission et aux activités de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrées au suivi de la Conférence Rio+20, y compris à la définition des objectifs de développement durable.

S'agissant des ODD, la Réunion d'application régionale africaine a réaffirmé les principes sur lesquels les objectifs devraient être fondés, et a déterminé les grands domaines prioritaires en Afrique auxquels les objectifs devraient ressortir. À ce propos, la Réunion a convenu qu'il était indispensable que la définition précise des objectifs, ainsi que des indicateurs et des cibles correspondants, procède d'une large consultation effective de la base.

Une consultation effective de la base est jugée pertinente en Afrique dans le but de:

- i) Bien préparer l'Afrique à parler d'une même voix énergique pour définir des ODD en prise sur ses priorités de développement durable et rallier l'appui international voulu;
- ii) Jeter des bases solides pour que les organisations régionales et sous-régionales, les pays d'Afrique et les grands groupes s'approprient les activités de poursuite des ODD, s'en fassent les champions, les adaptent au contexte national et les mettent en œuvre;
- iii) Mobiliser, mieux faire comprendre et renforcer les capacités des organisations régionales et sous-régionales, des pays d'Afrique et des grands groupes en faveur de la définition puis de la mise en œuvre de programmes et d'activités de poursuite des ODD en particulier, et du développement durable en général;
- iv) Renforcer la corrélation entre les niveaux national, sous-régional, régional et mondial.

### ***Consultations sur le programme de développement pour l'après-2015***

La CEA, la CUA, la BAD et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ont organisé conjointement des consultations sous-régionales et régionales sur le programme de développement pour l'après-2015 en Afrique. Ces consultations ont eu lieu comme suit: Accra en novembre 2011, Mombasa en octobre 2012, Dakar en décembre 2012 et Hammamet (Tunisie) en mars 2013. La consultation régionale de Hammamet a notamment eu pour objet de déterminer les priorités de l'Afrique pour le programme de développement pour l'après-2015, d'identifier les

facilitateurs et les facteurs critiques de succès de ce programme et d'aligner les priorités de l'après-2015 sur les autres programmes et priorités de développement, dont Rio+20 et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). La réunion a débouché sur un document final où il était convenu que le programme de développement pour l'après-2015 engloberait les résultats de la Conférence Rio+20 et des initiatives prises à l'échelle de l'Afrique, ainsi que les textes issus des consultations nationales et régionales et des forums des Nations Unies, dont *20 years since the International Conference on Population and Development (ICPD+20)* [La Conférence internationale sur la population et le développement: vingt ans après].

La réunion a convenu aussi que le programme de développement pour l'après-2015 devrait: a) mettre en vedette la croissance économique et la transformation structurelle; b) réorienter le modèle de développement pour l'éloigner des initiatives pilotées de l'extérieur et privilégier celles dont l'inspiration comme le financement sont nationaux, et qui reposent sur l'appropriation nationale; c) faire des priorités de l'équité et de l'inclusion sociale, mesurant les progrès à l'aune de la disponibilité comme de la qualité de la prestation de services; d) accorder plus d'attention aux groupes vulnérables – femmes, enfants, jeunes, personnes âgées, personnes ayant des incapacités, personnes déplacées; e) s'intéresser de près aux facilitateurs du développement et à ses résultats, en particulier à la transformation structurelle de l'économie et à la croissance inclusive, à l'innovation et au transfert de technologies, au développement humain, au financement et aux partenariats.

***Sixième Réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de la CUA et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA:*** La Conférence, tenue en mars 2013, a débattu du programme de développement pour l'après-2015 et de la mise en œuvre en Afrique des textes adoptés à la Conférence Rio+20. Dans la Déclaration ministérielle adoptée à cette réunion, les Ministres ont notamment:

- i) Demandé instamment que des mesures soient prises pour faire rapidement converger le programme de développement pour l'après-2015 et les processus de suivi de Rio+20, en particulier les ODD, afin de garantir un programme de développement des Nations Unies suivant l'initiative « Unis dans l'action »;
- ii) Demandé à la CEA, à la CUA et à la BAD de faire en sorte que les priorités de l'Afrique soient bien reflétées dans les objectifs de développement durable et le programme en cours d'élaboration. À cette fin, ils ont demandé aux trois institutions de traduire la position commune de l'Afrique en objectifs, indicateurs et cibles concrets.

À partir de là, et afin de poursuivre sur cette ligne, la CEA a piloté avec la CUA et la BAD une consultation de la base en Afrique, visant à épauler les pays d'Afrique afin qu'ils contribuent et participent efficacement à la définition des ODD. Cinq rapports sous-régionaux ont été demandés en tant que partie intégrante des consultations. Ils ont été établis avec le concours des États membres, des grands groupes et des communautés économiques régionales. On a fait réaliser également un rapport régional africain sur les ODD. Il a notamment été alimenté par les cinq rapports sous-régionaux et les résultats du Processus africain consacré au programme de développement pour l'après-2015.

C'est là le contexte dans lequel est organisée la Réunion régionale africaine de consultation sur les objectifs de développement durable.

## **II. Objectifs de la Réunion africaine de consultation sur les ODD**

Les principaux objectifs de la Réunion sont doubles. Il s'agit:

- a) De donner l'occasion aux pays d'Afrique d'identifier et de définir les priorités et les buts de développement durable de la région et d'arriver à un consensus, en tenant compte des résultats des consultations africaines sur le programme de développement pour l'après-2015;
- b) De préparer l'Afrique à parler d'une même voix énergique pour définir des ODD en prise sur ses priorités de développement durable et ses aspirations et à rallier l'appui international voulu.

## **III. Modalités de la réunion**

La Réunion sera constituée d'une réunion d'experts et d'une réunion ministérielle:

### **A. Réunion d'experts**

La réunion d'experts se compose de quatre séances plénières principales:

#### ***i) Présentation de la Position commune africaine concernant le programme de développement pour l'après-2015 et débat***

Une présentation sera consacrée à la teneur de la Position commune africaine et à la manière dont elle a été formulée. Elle comprendra également une analyse du rapport du Groupe de personnalités de haut niveau et un examen des liens entre le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable (ODD), du point de vue des rouages comme des aspects de fond. Il y aura ensuite une récapitulation des décisions touchant l'après-2015 issues du Sommet des chefs d'État africains de mai 2013. La présentation s'achèvera sur une feuille de route marquant les prochaines étapes du processus.

La présentation sera suivie d'un débat qui permettra de cerner les principaux problèmes et de regrouper les recommandations.

#### ***ii) Présentation des rapports sous-régionaux concernant les objectifs de développement durable et débat***

Des présentations seront faites sur les cinq rapports sous-régionaux sur les ODD (Afrique de l'Est, Afrique centrale, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Afrique australe). Chacune d'entre elles comprendra une évaluation des priorités, des possibilités et des difficultés du développement durable sous-régional; l'ensemble proposé d'ODD pour la sous-région et les cibles et les indicateurs correspondants. Il y aura aussi des recommandations pragmatiques sur les étapes de mise en œuvre des ODD proposés dans le contexte de la sous-région en cause.

Chaque présentation sera suivie d'un débat qui permettra de cerner les principaux problèmes et de regrouper les recommandations.

**iii) *Présentation du Rapport régional africain sur les objectifs de développement durable et débat***

La réunion entendra un exposé consacré au rapport régional africain sur les ODD, qui comportera une évaluation des priorités, des possibilités et des difficultés du développement durable en Afrique; l'ensemble proposé d'ODD pour la région et les cibles et les indicateurs correspondants; et des recommandations pragmatiques sur les étapes de mise en œuvre des ODD proposés dans le contexte de la région.

L'exposé sera suivi d'un débat, qui permettra de cerner les principaux problèmes et de regrouper les recommandations.

**iv) *Examen du document de travail sur les résultats de la réunion de consultation***

À cette séance, le projet de document de travail sur les résultats de la réunion de consultation sera présenté aux experts pour examen. Leurs observations, commentaires et ajouts seront directement incorporés au document de travail. À l'issue de la séance, les experts adopteront un projet de Document final de la Réunion régionale africaine de consultation sur les objectifs de développement durable, qui sera examiné par la réunion ministérielle.

**B. Réunion ministérielle**

La réunion ministérielle comportera trois séances principales:

**i) *Séance d'ouverture***

**ii) *Concertation politique de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015 et les ODD***

Cette séance sera interactive, le but étant de dégager un consensus et de définir des orientations politiques de haut niveau sur les thèmes suivants:

- Le programme de développement pour l'après-2015 et les priorités de développement durable de l'Afrique;
- Une convergence renforcée entre le programme de développement pour l'après-2015 et la définition des ODD;
- Des stratégies garantissant que les priorités de l'Afrique sont exposées et négociées efficacement au niveau mondial.

Les modalités détaillées de la concertation politique de haut niveau seront diffusées en temps utile.

**iii) *Examen et adoption du Document final et du rapport de la Réunion régionale africaine de consultation sur les ODD***

Les projets de Document final et de rapport de la Réunion régionale africaine de consultation sur les ODD seront communiqués aux Ministres pour examen et adoption. Leurs observations et commentaires sur ces projets seront dûment enregistrés, et les modifications au Document final y seront directement incorporées afin que les Ministres l'adoptent, tandis que le rapport sera adopté

étant entendu que les modifications convenues seront incorporées dans la version finale qui sera diffusée à tous les participants dès que possible après la réunion.

#### **IV. Résultats attendus**

Les résultats attendus de la réunion sont les suivants:

- i) Meilleure compréhension des priorités de développement de l'Afrique après 2015, et des problèmes prioritaires du développement durable;
- ii) Orientations politiques de haut niveau et consensus sur la convergence entre le programme de développement pour l'après-2015 et le processus de définition des ODD;
- iii) Adoption d'une position africaine commune sur les ODD;
- iv) Orientations et stratégies concernant l'approche africaine unifiée des consultations et des négociations au niveau mondial sur les ODD et le programme de développement pour l'après-2015.

#### **V. Produits attendus**

Les principaux produits de la réunion seront les suivants:

- i) Document final de la Réunion régionale africaine de consultation sur les ODD;
- ii) Rapport de la Réunion régionale africaine de consultation sur les ODD;
- iii) Communiqués de presse;
- iv) Publications sur le Web.

#### **VI. Documentation**

La réunion disposera pour ses travaux des documents ci-après:

- i) Les cinq rapports sous-régionaux sur les ODD (Afrique de l'Est, Afrique centrale, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Afrique australe);
- ii) Le rapport régional africain sur les ODD;
- iii) Le document de travail sur les résultats de la réunion de consultation;
- iv) Les documents adoptés lors des Consultations africaines sur le programme de développement pour l'après-2015.

D'autres rapports serviront de documents d'information pour la réunion:

- i) Document final de la Réunion d'application régionale africaine;
- ii) Rapport de la Réunion d'application régionale africaine;

- iii) Document final de la Conférence Rio+20;
- iv) Rapports régional et sous-régionaux africains sur les objectifs et les thèmes de la Conférence Rio+20.

## **VII. Participants**

On compte que les participants à la réunion seront les suivants:

- i) Ensemble des 54 pays d'Afrique (ministres et experts des ministères ou agences chargés de la planification et des finances, de l'environnement et des affaires sociales, et missions diplomatiques d'Addis-Abeba et New York);
- ii) Organisations régionales et sous-régionales africaines;
- iii) Représentants des grands groupes (femmes; enfants et jeunes; peuples autochtones; organisations non gouvernementales; autorités locales; travailleurs et syndicats; milieux d'affaires et industriels; milieux scientifiques et technologiques; exploitants agricoles);
- iv) Organisation des Nations Unies et autres agences et organisations internationales;
- v) États observateurs et partenaires de développement.

## **VIII. Langues de travail**

La réunion se déroulera en anglais et en français, avec interprétation simultanée dans les deux langues.

## **IX. Dates et lieu**

La Réunion de consultation se tiendra au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba, du 31 octobre au 5 novembre 2013.

## **X. Dispositions administratives**

Elles seront communiquées dans une note distincte.